



PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER**

Service eau, environnement

Unité Biodiversité

Affaire suivie par Laurence Diviller

☎ 02 40 67 24 62

☎ 02 40 67 24 39

✉ laurence.diviller@loire-atlantique.gouv.fr

NOTE DE PRESENTATION

Projet d'arrêté préfectoral autorisant la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*)
sur la commune du Croisic

Contexte et objectifs du projet d'arrêté :

Conformément à l'article L 411-2 du Code de l'environnement, des dérogations aux interdictions de porter atteinte à une espèce protégée peuvent être octroyées notamment dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques et à condition que la dérogation ne nuise pas à la conservation des populations des espèces concernées.

Ces opérations de régulation des populations de goélands permettent de stabiliser le nombre des oiseaux et de limiter ainsi les nuisances.

L'arrêté du 19 décembre 2014 fixe les conditions et les limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de destruction d'œufs de goélands peuvent être accordées en milieu urbain par les préfets. En application de cet arrêté la demande de dérogation fait l'objet d'un arrêté préfectoral sans consultation préalable du Conseil national de protection de la nature.

Date et lieux de la consultation :

En application de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement le projet d'arrêté préfectoral autorisant la stérilisation des œufs de Goélands sur la commune du Croisic est mis en consultation.

La consultation est ouverte du **22 janvier au 6 février 2019** inclus.

Le public peut faire valoir ses observations :

- directement en ligne en précisant "Projet d'arrêté autorisant la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) sur la commune du Croisic", à l'adresse suivante :

ddtm-see-consultation@loire-atlantique.gouv.fr

- ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau, environnement
Unité biodiversité
10 Bd Gaston Serpette
BP 53606
44036 NANTES CEDEX 1.

Il est également consultable à la préfecture de Loire-Atlantique (6 quai Ceineray – BP 33515 - 44035 NANTES CEDEX) et dans les sous-préfectures.